**BTS COMMERCE INTERNATIONAL - SESSION 2024**

GUIDE POUR L’ELABORATION DU DOSSIER DE : **Développement commercial international (E6)**

Date limite de dépôt : **4 avril 2024**

Dépôt du dossier en 2 exemplaires

Lieu de dépôt :

* Soit en les déposant en main propre à la Maison des Examens, à l'accueil où vous sera délivré un récépissé à l'adresse suivante :

7, rue Ernest Renan 94 110 ARCUEIL

Ligne B du RER – Station LAPLACE (de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi)

* Soit par voie postale en recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi, à l’adresse suivante :

**Maison des Examens**

**D.E.S. 3 - BTS COMMERCE INTERNATIONAL**

**7, rue Ernest Renan - 94749 Arcueil cedex**

**Présentation du dossier support de l’épreuve** : un dossier relié (spirale, thermo-reliure…), **en double exemplaire**, qui doit impérativement contenir les éléments suivants :

* **Page de garde** : selon modèle joint (numéro d’inscription, nom, prénom, date et heure de votre affectation (information communiquée sur votre convocation ou par mail)
* **Fiches de situation professionnelles** : selon le modèle joint

Le dossier est composé de plusieurs fiches de situation professionnelle :

* + Au moins 1 situation professionnelle vécue en entreprise
	+ Au moins 1 situation professionnelle conduite en cours de formation

Chaque fiche d’activité est rédigée sur 2 pages maximum et n’est pas imprimée en recto-verso.

L’ensemble des fiches doit permettre de couvrir toutes les compétences du référentiel associées au bloc n°3. Le dossier professionnel est composé d’autant de fiches que nécessaire

Le dossier professionnel constitue une production originale et personnelle soumise à la règlementation de la fraude aux examens. Tout plagiat sera considéré comme une situation de fraude

En absence de dossier support de l’épreuve, le candidat ne peut être interrogé et sera déclaré non valide (NV)